

Schéma d'aménagement de la Ville de Laval Succès de la première ronde de consultations

Laval, le 22 juin 2016 – Entre le 10 mai et le 16 juin 2016, près de 500 personnes ont participé aux 11 séances d'information au cours desquelles la Ville de Laval a dévoilé les grandes lignes de son premier projet du **Schéma d'aménagement et de développement**. La Ville a tenu 4 assemblées publiques auprès de la population en général, une séance spéciale sur les hauteurs et la densité, ainsi que 6 rencontres thématiques auprès d'intervenants qui évoluent dans des domaines d'activités précis : les milieux naturels, le milieu agricole, les milieux de vie, les affaires, le centre-ville et le développement immobilier.

« Je suis très satisfait de l'engouement qu'ont suscité nos rencontres d'information sur le schéma d'aménagement. Depuis que nous avons pris le virage de la consultation citoyenne en 2014, lors de l'élaboration de notre vision stratégique, nous constatons à quel point se rapprocher des citoyens, les informer et être à leur écoute est bénéfique pour l'ensemble de la communauté », a déclaré Marc Demers, maire de Laval.

En plus de son succès sur le plan de la fréquentation, le premier projet du schéma d'aménagement a été reçu favorablement par les Lavallois. À ce stade-ci de la démarche, les rencontres avaient pour but de présenter le schéma et ses composantes principales. Les participants ont posé des questions d'éclaircissement et ont émis des commentaires sur des éléments clés. Les sujets qui ont soulevé le plus d'interventions portaient notamment sur la conservation des milieux naturels, la mobilité (transport collectif, pistes cyclables et trottoirs) et sur la densité résidentielle.

Vers le second projet de schéma d'aménagement

Cet automne, la Ville bonifiera le premier projet de schéma d'aménagement à la lumière des avis du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et des commentaires émanant de municipalités membres de la Communauté métropolitaine de Montréal. Elle intégrera également des modifications résultant d'analyses additionnelles effectuées depuis la publication du premier projet et des commentaires entendus lors des rencontres d'information. Le second projet fera l'objet d'une consultation publique formelle au début de 2017. L'adoption du schéma d'aménagement et de développement révisé est prévue avant l'été 2017.

? www.repensonslaval.ca.

– 30 –

Source : Carole Gamache, conseillère en communication
Service des communications et du marketing – Ville de Laval
450 978-6888, poste 7402, c.gamache@laval.ca

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

480, boulevard Armand-Frappier, C. P. 422, succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4

☎ 311 ou 450 978-8000 • www.laval.ca

 www.facebook.com/villedelavalpageofficielle —  www.twitter.com/@laval311